

TARIFS 2022

PRESTATIONS D'INTERVENTIONS HORS DOMAINE PUBLIC

Type d'intervention	Montant HT	TVA	Montant TTC
Intervention sur canalisation ou branchement privé pour désobstruction incluant le déplacement d'une équipe et d'une hydrocureuse :			
1) Forfait horaire pendant les heures d'ouvertures du service public d'assainissement collectif de 8h00 à 16h30	171,60 €	34.32 €	205.92 €
2) Forfait horaire majoré pour intervention de 16h30 à 22h00 et de 6h00 à 8h00	257,40 €	51.48 €	308.88 €
3) Forfait horaire majoré pour intervention de 22h00 à 6h00 du matin ainsi que dimanche et jours fériés	343.20 €	68.64 €	411.84 €
Forfait horaire d'intervention d'un agent du service Assainissement, incluant les frais de déplacement, de matériel et de main d'œuvre.	56,82 €	11.36 €	68.18 €
Forfait horaire d'intervention d'un agent du service Assainissement, incluant les frais de déplacement, de matériel et de main d'œuvre pour nettoyage et vidange d'installations privatives de type poste de relèvement ou bac à graisse (<i>Prestation possible sous condition uniquement à GROIX en raison de son insularité ne permettant pas de faire appel au secteur privé</i>)	116,73 €	23.35 €	140.08 €